



Rapport d'activité

|
2020



J'ai eu l'honneur d'être élu en Février 2020 à la présidence du GIP MiPih accompagné de Michel Glanes en qualité de Vice-Président.

Notre groupement est un acteur majeur du numérique en santé en France, il réalise un travail précieux en accompagnant depuis près de 30 ans, les établissements sanitaires, sociaux et médicaux sociaux ainsi que les acteurs de la médecine libérale dans leur digitalisation et leurs enjeux numériques visant à l'amélioration de la prise

en charge du patient, au renforcement de la coordination des parcours de santé et de la relation Ville-Hôpital et à la protection des données de santé.

Soucieux d'une juste représentation des intérêts de nos adhérents, ma Présidence s'inscrit dans la promotion des valeurs d'égal accès aux soins pour tous et de continuité du service public de santé dont l'évolution doit répondre aux besoins des usagers. Le numérique représente un enjeu majeur de capacité d'adaptation de nos organisations aux besoins de prise en charge.

La pandémie de covid-19 a accéléré ce processus et a permis de prendre conscience de son enjeu dans la coordination des professionnels de soins et de santé au bénéfice de la population. Il nous est indispensable de mettre à disposition de tous des outils de coordination autour du patient. Cette nécessité doit s'accompagner de l'impératif d'outils hautement sécurisés, fiables, respectueux de la vie privée de chacun et garantissant notre souveraineté numérique.

L'élaboration d'un rapport annuel d'activité est, quelle que soit l'institution, un moment privilégié où le temps s'arrête un instant pour contempler le chemin parcouru et imaginer les étapes futures. A cet égard, l'année 2020 apparaît bien, pour le MiPih, comme une année charnière ou une année de transition, d'abord par cette situation inédite induite par une crise sanitaire mondiale, ensuite par l'évolution de sa gouvernance et enfin par la préparation d'un ambitieux projet d'entreprise.

Enfin je suis particulièrement heureux d'avoir rejoint le MiPih l'année de conception de son projet stratégique, qui permettra pour les cinq années à venir et plus encore, de renforcer et développer nos actions au bénéfice des adhérents avec le souci d'efficacité et l'esprit d'innovation qui caractérisent notre groupement.

Stéphane MARTINO,
Président du MiPih



**Engagement, Excellence et Innovation,
au service de ceux qui nous font confiance,
les professionnels de santé.**





L'année 2020 restera incontestablement marquée par la pandémie de coronavirus (Covid-19) et ses conséquences sanitaires, économiques et sociales. Nos hôpitaux, et plus globalement tous les professionnels de santé ont été, et sont encore, en première ligne du combat contre cette pandémie.

Pour les soutenir, le MiPih s'est fortement mobilisé pour assurer la continuité de l'ensemble de ses services et développer de nouvelles solutions numériques, grâce à la remarquable mobilisation de l'ensemble des Mipihiennes et Mipihien dont je salue ici particulièrement le professionnalisme et le dévouement.

2020 est une année majeure de développement et d'accélération pour le numérique en santé. MaSanté 2022, Doctrine Technique du Numérique en Santé, le Ségur du numérique sont autant de challenges que le MiPih a intégrés dans sa feuille de route pour accompagner et soutenir ses adhérents et clients.

Dans le cadre de la convergence des SI et malgré la situation sanitaire inédite, le MiPih a été choisi pour moderniser les systèmes d'information de plusieurs groupements hospitaliers de territoire en améliorant leur interopérabilité et en renforçant leur sécurité.

L'année 2020 a également une résonance particulière pour moi, puisqu'elle est celle de ma prise de fonction de Directeur Général du MiPih. C'est une grande fierté et un immense privilège que de pouvoir conduire les femmes et les hommes qui contribuent chaque jour à la réussite du MiPih, vers une nouvelle étape. Dès ma nomination je me suis entouré d'une équipe de direction qui partage mon attachement aux valeurs du service public et ma volonté de renforcer l'adaptabilité du MiPih au contexte sanitaire et aux enjeux du numérique en santé.

Fort de la confiance de nos administrateurs, j'ai proposé une nouvelle stratégie permettant d'initier les travaux d'élaboration de notre projet d'entreprise 2021-2025 axé sur les attentes de nos adhérents et sur le renforcement de notre rayonnement national sur la E-Santé.

Nous avons repensé notre raison d'être : nous sommes avant tout une structure de coopération publique, qui se doit de répondre aux enjeux nationaux au bénéfice des établissements adhérents, des professionnels de santé et de leurs usagers. Ce projet d'entreprise est une première au MiPih avec une nouvelle vision qui placent les valeurs d'Engagement, d'Excellence et d'Innovation au cœur de nos exigences.

2020 aura donc été placé sous le signe d'une grande mobilisation, d'un engagement de chaque instant, permettant de préparer les transformations à venir !

Mostafa LASSIK,
Directeur Général du MiPih

“

Repenser notre raison d'être

”



Sommaire

Edito du Président et du Directeur Général	2-3
Le MiPih en chiffres	6
1.1 Une croissance continue	7
1.2 Des équipes dynamiques	8
1.3 De nombreux projets	10
Adapter notre organisation pour accompagner nos missions	13
Un engagement constant des équipes	14
1. Une grande réactivité face à la COVID	15
1.1 Mieux travailler à distance	15
1.2 L'écoute des besoins des adhérents	19
1.3 Mettre à disposition les outils nécessaires	20
2. Contribuer à la pérennisation des projets internes	23
2.1 Certification HDS	23
2.2 Plan de performance CAP 2020	24
2.3 Prix des Bonnes Pratiques pour la forge logicielle	25
3. Le renforcement des partenariats public - public	26
3.1 La coopération MiPih - SIB	26
3.2. La coopération MiPih – SILPC	26
3.3 Partenariat Université Amiens / CNRS	27
4. L'investissement permanent sur les enjeux du numérique en santé	28
4.1 Participation aux écosystèmes territoriaux	28
4.2 Notre participation aux politiques publiques	30
4.3 Une offre à l'état de l'art	31
Développer une stratégie d'entreprise	33
La feuille de route numérique	34
Identité Nationale de Santé	35
Appel à candidatures ENS avec Digihosp	36
Déclaration Sociale Nominative	37
Renouvellement de l'offre	38

Le MiPih en chiffres



Malgré cette crise sanitaire, le MiPih a conservé une dynamique de croissance pendant l'année, tant sur les adhésions que sur l'activité.

Les mesures d'optimisation de gestion ont permis de protéger la rémunération de l'ensemble des collaborateurs et de maintenir de nombreuses actions de formation.

1.1 Une croissance continue

+4,3%



630

Adhérents 2020
dont 65 nouveaux en 2020



+1,8%



83,8 M€

de budget en 2020 versus 82,3M€ en 2019
Une croissance de 5% du chiffre d'affaires entre 2019 et 2020

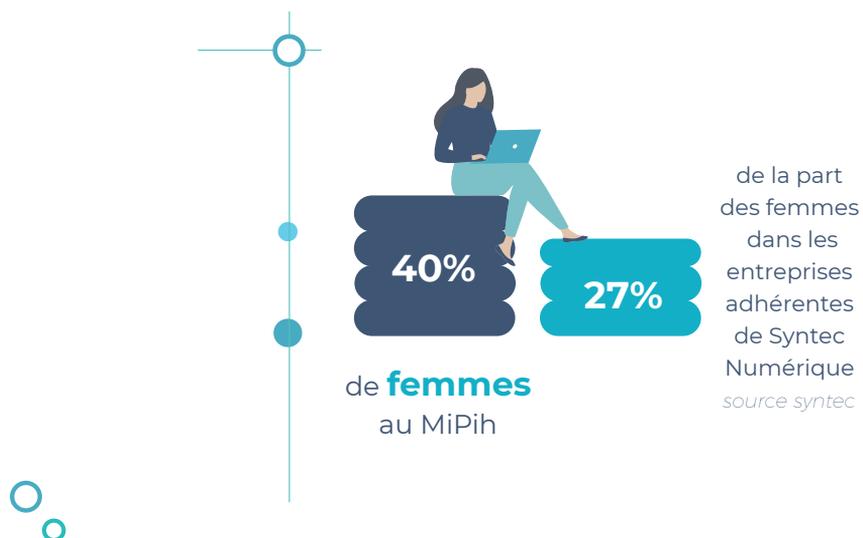


70

sites support de GHT équipés des applications historiques de GEF (Magh2) et/ou RH (Agirh) et/ou GAP (Pastel). Le dernier GHT ayant rejoint le MiPih est le GHT Grand Paris Nord Est



1.2 Des équipes dynamiques



Agents
(au 31/12/20)



Age moyen



Contrats
d'alternance



CDI



Le télétravail a été généralisé à tous les collaborateurs pendant cette période en l'espace de deux semaines. Pour la continuité de service, **68** collaborateurs ont été réquisitionnés et assignés à la continuité des activités.

Formation continue

L'impact de la Covid-19 sur les actions de formation interne des MiPihiennes et des MiPihiens est important.

L'ensemble du MiPih a dû intégrer le Télétravail et la mise en place des formations en distanciel a pris du temps (2ème semestre).



Agents formés



Formations organisées



Jours de formation total



de jours de formation par rapport à 2018



Jours de formation dédiés à la Sécurité des données de santé



1.3 De nombreux projets

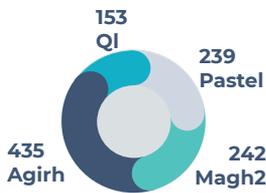


+ 26 000 journées de développement
dont un tiers est consacré
aux innovations.

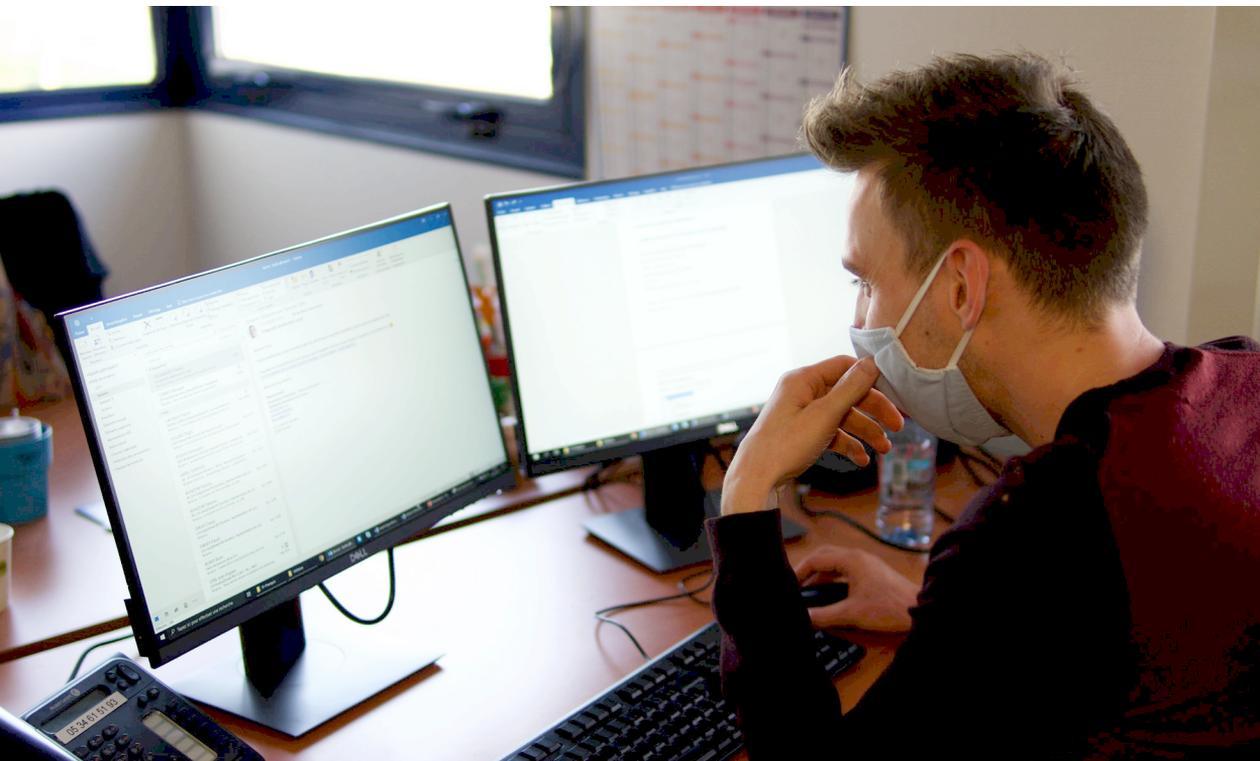


+ 1 300 projets réalisés

Rayonnement de notre offre historique / nbres d'établissements



+ 800 jours
consacrés à la sécurité





Messagerie de Santé Sécurisée



155 structures déployées

**100 services médicaux
déployés**

90 000 utilisateurs

**4 Millions de messages
Medimail échangés**



Intéropérabilité

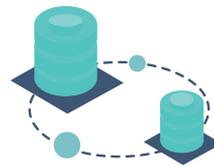


300 flux mis en œuvre sur
125 établissements

215 projets réalisés

**1742 tickets traités
en 2020**

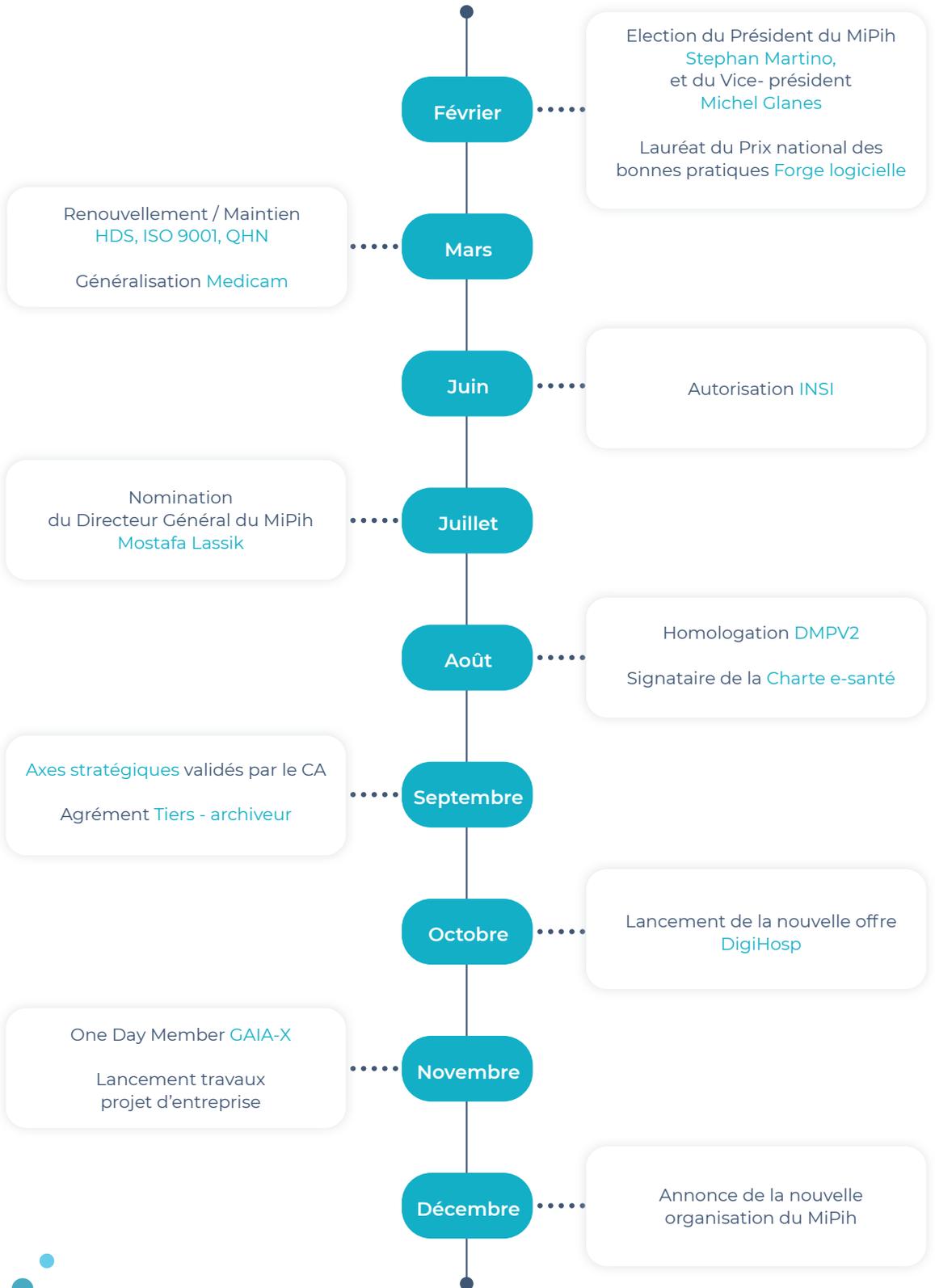
Hébergement



361 sites
ont choisi le MiPih comme hébergeur
de données de santé.

2 datacenters certifiés HDS,
souverains et distants de 800 km

Les moments forts



Stéphane Lefèvre,
Directeur Général Adjoint du MiPih



Adapter notre organisation pour accompagner nos missions

Comment qualifieriez vous l'année 2020 ?

L'année 2020 est, en tout état de cause, synonyme de changement pour le MiPih. Un changement souhaité et accompagné avec un relai entre deux Présidents et l'arrivée d'une nouvelle Direction Générale.

Un changement contraint aussi, par le contexte inédit de crise, comme pour l'ensemble de nos concitoyens.

Ce changement, quelle qu'en soit la cause, est pour nous un vivier d'innovation marqué par l'Engagement :

- Engagement de chacun des MiPihiens et des MiPihiennes dans leur mission quotidienne, auprès de nos adhérents et de leurs équipes
- Engagement dans le renouvellement de l'offre qui constitue le socle des systèmes d'information de demain et sera gage de fluidification des organisations
- Engagement de nos instances, Conseil d'Administration, Assemblée Générale et Direction Générale dans une impulsion orientée vers le projet d'entreprise 2021-2025.

Quelle a été la démarche que vous avez mise en place ?

Pour porter ces ambitions, il a été nécessaire de réaliser une introspection de nos organisations afin de nous projeter au profit de nos adhérents dans la réussite du Virage Numérique. Ce diagnostic, nous avons souhaité le porter avec l'enthousiasme qui nous guide à l'orée de grands défis et d'une mutation numérique qui s'accélère, dans le respect de notre histoire, et des femmes et des hommes qui chaque jour construisent le MiPih.

Nous avons, dès la prise de fonction de notre nouveau Directeur Général, réalisé un bilan partagé de nos organisations avec les managers. Ces entretiens nous ont permis de co-construire notre démarche, et d'analyser et évaluer ensemble notre situation.

Cette évaluation, nous l'avons réalisée avec l'exigence d'objectiver nos résultats et nos ambitions, et la volonté de toujours améliorer la qualité d'écoute de nos équipes et la qualité de prestation que nos adhérents sont en droit d'attendre de notre coopération.

Je tiens à saluer ici l'investissement de tous dans cette démarche, et la capacité de chacun à jouer pour le collectif. Car c'est collectivement, dans une démarche résiliente et résolument positive, que nous avons abouti à un nouveau pacte de gouvernance reposant sur une organisation allégée et transversale au bénéfice de la réussite de nos projets.

Pouvez-vous expliquer le sens de cette nouvelle organisation ?

Concrètement, nos activités sont réorganisées par domaine fonctionnel, pour correspondre aux besoins de nos adhérents, assurer une cohérence de la conception de nos offres et de leur déploiement, et sont appuyées par des directions transverses qui concentrent les expertises et portent le renouvellement de l'offre en garantissant la continuité des projets en cours. Le management est allégé, avec une réduction des strates hiérarchiques, qui sont limitées à trois niveaux, afin de fluidifier les circuits internes de communication et de faciliter la prise de décision au plus près des besoins de nos agents.

C'est toujours un sentiment particulier, empreint d'humilité et de fierté, qui vous anime quand vous avez l'honneur de mener vos équipes vers de nouveaux challenges avec la confiance qu'elles ont su vous porter dans la démarche et ses résultats : notre nouvelle organisation sera effective au 1er semestre 2021 pour accompagner chaque jour nos adhérents dans la modernisation de leurs organisations, au bénéfice de la facilitation de leurs activités.

Un engagement constant des équipes

La lutte contre la Covid-19 a impliqué l'engagement de l'ensemble des établissements de santé et des soignants. Les professionnels de santé ont adapté leurs organisations et pratiques afin d'assurer la prise en charge des patients dans le respect des mesures barrières, faisant ainsi émerger de nouveaux besoins : téléconsultation, suivi à distance, digitalisation du parcours patient, etc.

Face à la situation exceptionnelle, le MiPih a adapté son organisation et fait évoluer ses solutions. L'enjeu : soutenir l'activité de la communauté hospitalière et assurer les services qui lui sont essentiels au quotidien, tout en garantissant la poursuite de ses projets et de sa transformation.



1. Une grande réactivité face à la COVID

1.1 Mieux travailler à distance

Espaces virtuels de travail

Depuis le 18 mars 2020, le MiPih a généralisé le télétravail à l'ensemble de ses collaborateurs.

Avec la volonté d'assurer une continuité d'activité à distance, des espaces virtuels de travail ont été déployés par la direction Hébergement.

Des VPN ont été ainsi installés sur les postes de travail et des investissements ont été réalisés pour faciliter le travail à distance : achats de casques, caméras, écrans, etc.



Ces efforts ont permis d'équiper **100% des agents** en moins de **15 jours**.

Afin de répondre aux enjeux de la situation, nous avons activé notre Plan de Continuité Informatique et privilégié la mise en place de mesures conformes aux niveaux de sécurité définis par la PSSI, améliorant l'expérience utilisateur de nos collègues, et évitant une saturation de la bande passante de notre accès au réseau.

Cela s'est traduit par l'application de règles de répartition et de priorisation des accès et l'upgrade de nos accès internet dans un premier temps, puis par la généralisation de la virtualisation de nos espaces de travail (VDI) dans un second temps.

Le respect des préconisations par l'ensemble des agents permettait, 10 jours après l'annonce du confinement, et moins d'une semaine après sa mise en œuvre, l'utilisation de cette solution par plus de 80 % des agents.



David Heliot, Adjoint au Directeur de l'offre Hébergement et des Données de Santé, MiPih



Visioconférence

Les usages des outils de communication instantanée et de visioconférence se sont accélérés en 2020, facilitant les échanges entre collaborateurs mais aussi avec les adhérents et partenaires du MiPih.

Début 2020, un appel d'offres a été lancé pour le renouvellement du service visioconférence du MiPih et l'équipement des salles au sein de ses 4 agences. La solution retenue a été déployée le 3 octobre 2020.

Dès son lancement, les collaborateurs se sont appropriés la technologie qui a enregistré en novembre :



7 500 heures de visioconférence



1 800 réunions planifiées



26 000 messages dans le chat



Simplicité de mise en œuvre, qualité du son et de l'image, disponibilité sur ordinateur et mobile, utilisation facile par les acteurs externes : les retours des utilisateurs sont très positifs et encourageants ! Les pratiques internes ont évolué de pair avec la transformation digitale du MiPih

“

Thierry Troisi, Chef de département
Système d'Information Métier, MiPih





Formation adhérent

Alors que le télétravail s'est déployé massivement au 1er confinement, et afin de continuer à dispenser les formations, l'usage d'outils numériques au MiPih a permis de passer du 100% « présentiel » vers du multimodal, avec notamment les classes à distance.

En mai 2020, le MiPih s'est d'abord doté d'un outil de visioconférence collaboratif et sécurisé, certifié Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), palliant rapidement aux faiblesses et potentielles failles de confidentialité, démontrées par les outils grand public avec de nombreux établissements.

Fort de cette expérience et pour miser sur la qualité des interactions à distance, le MiPih a ensuite privilégié une solution spécialement conçue pour la formation.

En 2020, plus de 90 sessions (400 h) ont été dispensées auprès **de plus de 230 apprenants** d'une vingtaine d'établissements, dans des conditions pédagogiques optimales, enregistrant ainsi **un taux de satisfaction de 93%**.

La démarche de digitalisation des formations des adhérents se poursuit en 2021 avec une nouvelle étape : nouvelles classes à distance, e-Learning et obtention de la certification Qualiopi, gage de qualité renforcée pour ses adhérents.

**80 formations MiPih
sont déjà disponibles
à distance en 2021.**



“

Lorsque l'on a des contraintes fortes de sécurisation des données et que le contexte nous impose de mettre rapidement à disposition de 50 formateurs un véritable outil de « classe virtuelle » pour passer au plus vite du présentiel à la classe à distance, on ne doit pas se tromper : d'abord la sécurité et la convivialité, ensuite la pédagogie et la performance. Ainsi, c'est le meilleur compromis entre simplicité, traçabilité, autonomie du formateur et rendu pédagogique qui s'est imposé.

Un projet exigeant qui a mobilisé des MiPihiens de divers services et dont il nous faut désormais finaliser l'industrialisation.

Michel Rouilhac,
Responsable Formation Clients, MiPih



1.2 L'écoute des besoins des adhérents

Malgré la crise sanitaire, le MiPih a eu à cœur de maintenir le lien avec ses adhérents et de garantir le succès de leurs projets en cours et à venir.

De nombreux services (Medicam, Medimail, Offre SMS plan Blanc, etc.) ont été mis à disposition gratuitement.

Les équipes commerciales ont assuré la promotion de ces offres facilitatrices des usages pendant la crise, dans un contexte qui contraint chacun à interagir dans le respect des mesures sanitaires.

Habitué à visiter les établissements, les ingénieurs commerciaux ont maintenu ces relations via les outils digitaux. Ils ont intensifié la fréquence des webinaires pour promouvoir et informer les établissements sur les nouvelles offres.

Cette animation à distance a également permis de remédier à l'annulation des différentes manifestations et d'organiser la participation du MiPih aux événements digitaux.

Dans le même temps, dès lors que cela était possible, les équipes ont organisé des rendez-vous en présentiel dans le respect des gestes barrière et des préconisations gouvernementales.



10 webinaires réalisés



30 % des rendez-vous commerciaux en distanciel



Ces organisations hybrides nous permettent de faire évoluer nos pratiques pour offrir à nos adhérents une relation qui concilie l'efficacité du distanciel et la nécessité d'une écoute de proximité.

Sophie DUVAL,

Directrice Commerciale, MiPih



1.3 Mettre à disposition les outils nécessaires

Medicam

Depuis le début de l'épidémie, la téléconsultation s'est accélérée dans les pratiques médicales, permettant d'assurer la continuité des soins à distance tout en protégeant chacun.

Dans ce contexte, le MiPih a déployé en février 2020, en partenariat avec l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Occitanie, la première plateforme de téléconsultation sécurisée publique, Medicam.

D'abord accessible en février aux 12 000 médecins de la région Occitanie, l'application a été ouverte gratuitement à tous les Professionnels de santé, libéraux et hospitaliers et aux personnels du secteur médico-social de France, dès le mois de mars.

Les équipes de développement se sont fortement investies pour faire évoluer l'outil et déployer plusieurs versions, intégrant de nombreuses nouveautés, qui ont vu le jour en quelques semaines.

La reconnaissance du travail des équipes s'est matérialisée par des taux de satisfaction utilisateur supérieurs à 90%. L'application mobile Medicam est disponible depuis juin 2020 sur les Stores Apple et Android.



Afin d'accompagner les Professionnels de santé, une équipe support, disponible 7 jours sur 7, a également été montée en urgence. En quelques jours seulement, les collaborateurs de tous horizons se sont portés volontaires, ont été formés et se sont mobilisés pour accompagner la montée en charge et aider les professionnels de santé et les établissements à mettre en œuvre cette pratique innovante.

Fabrice Amatulli,

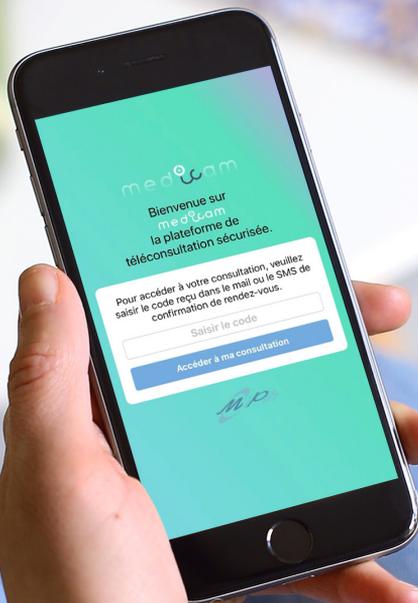
Adjoint à la Directrice de l'offre E-santé
Parcours Patient, MiPih



En **9** mois,

Medicam a enregistré plus de
100 000 téléconsultations réalisées
par **4 100** professionnels de santé.

65 000 documents sécurisés à destination des
patients ont été envoyés depuis la plateforme.



L'hébergement Covidom, l'app de suivi du patient à domicile

En mars 2020, le MiPih a soutenu le déploiement de l'application Covidom dans les établissements de santé, en hébergeant ses données au sein de ses datacenters en un temps record et en adaptant sans cesse les infrastructures à son développement.

L'application, éditée par Nouveal e-santé, permet aux patients porteurs ou suspectés Covid-19 de bénéficier d'un suivi à distance, depuis leur domicile.

Cette mobilisation aux côtés de l'AP-HP a permis de contribuer à limiter l'impact de la pandémie sur l'organisation sanitaire et diminuer les risques de saturation de l'hôpital. Elle a depuis été utilisée par :

216 établissements de santé

et **24 000 médecins**

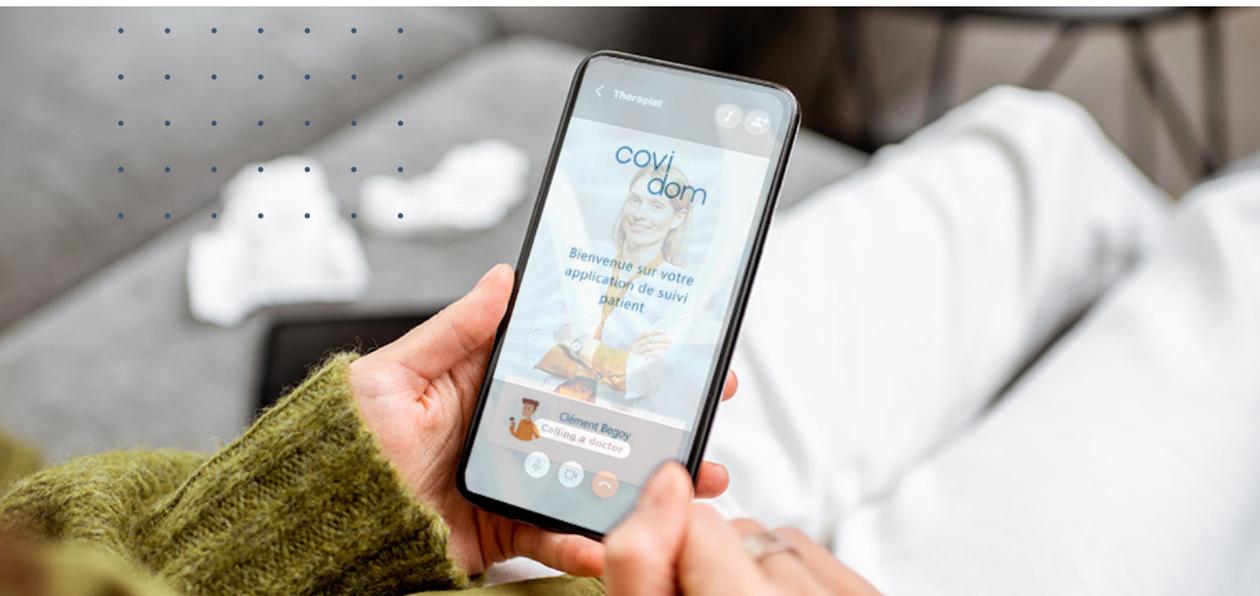
au bénéfice de près de **900 000 patients en 2020**

(données au 18/01/2021).

L'hébergement de l'application Covidom est un bel exemple de l'adaptation du MiPih au besoin de ses bénéficiaires. La montée en charge fulgurante de l'utilisation de l'application a nécessité une extension au fil de l'eau des serveurs nécessaires à son exploitation. Les équipes ont aligné en permanence les capacités en serveurs aux besoins d'exploitation de l'application.



Pierre Barel, Directeur de l'offre Hébergement et des Données de Santé, MiPih



2. Contribuer à la pérennisation des projets internes

2.1 Certification HDS

Une nouvelle fois en 2020, le MiPih a démontré son attachement à l'amélioration continue de la qualité de services ainsi que son exigence en matière de protection des données de santé, au bénéfice de ses adhérents et clients.

C'est ainsi que l'audit de maintien de sa certification Hébergeur de Données de Santé (HDS) a été réalisé par l'Association française de normalisation (AFNOR) Certifications du 24 au 27 mars.

A l'issue de ce dernier, le MiPih a confirmé sa certification HDS pour l'année en cours et ce, pour les 6 activités couvertes par le décret HDS c'est-à-dire à la fois en tant qu'hébergeur d'infrastructure physique et qu'hébergeur infogéreur.

Pour assurer l'audit, organisé quelques jours après le 1er confinement, le MiPih et l'organisme de certification ont adapté leur organisation en s'appuyant sur les moyens et infrastructures prévus dans le cadre du plan de continuité d'activité du GIP.

L'audit s'est ainsi fait à distance via des outils de visioconférence hébergés au MiPih. Le plan d'audit prévu par l'AFNOR, faisant intervenir plus de 40 personnes, a été conservé grâce aux moyens mis en œuvre et à la disponibilité des équipes.



Cet audit s'est déroulé dans un contexte de permanentes montées en charge des équipes. A l'heure de la Covid-19, celles-ci ont été particulièrement sollicitées par nos adhérents pour assurer des missions supplémentaires et répondre aux nouveaux besoins des établissements de santé.

Grâce à leur professionnalisme, nous avons été en mesure de démontrer à l'auditeur la réalité de notre plan de continuité d'activité.



Nicole Genotelle,
Déléguée à la Protection des Données, MiPih



2.2 Plan de performance CAP 2020

Le plan de performance, CAP 2020, s'est poursuivi et clôturé en 2020, après 2 années d'innovation participative. Avec l'ambition de dynamiser et renforcer l'efficacité du GIP, CAP 2020 a réuni plus d'une centaine de collaborateurs autour d'une vingtaine d'actions. Des réflexions se sont créées et les pratiques ont évolué, avec à la clé une transversalité plus forte.

Certaines actions ont été pérennisées dans le quotidien des collaborateurs telles que la généralisation de notre méthode de co-construction, l'intranet « **Mipih Connect** », le rendez-vous interne de partage des pratiques « **Quoi de 9** », etc. D'autres se poursuivent comme la Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences (GPMC), l'évolution du CRM (Customer Relationship Management) et la gestion de la relation client qui continueront à s'enrichir dans les années à venir.

Concrètement, CAP 2020 s'est conclu avec une amélioration du résultat du MiPih, de sa Capacité d'Autofinancement et de sa trésorerie. Ces résultats traduisent des perspectives optimistes pour le projet stratégique ACTIV 2021-2025.



Du Plan de Performance au Projet d'Entreprise !

Les travaux conduits dans le cadre de CAP2020 seront bien évidemment un point d'appui de notre Projet d'Entreprise. Ils portent en commun la volonté affirmée d'une démarche collective, et l'objectif d'une performance globale et durable.

Cyril Klein, Directeur Délégué à la Stratégie et à la Transformation du MiPih

MERCI !

Durant ces deux années, CAP 2020 a ressemblé à un véritable marathon, une Course À Pied, mais une course de fond en équipe, avec ses moments de relâchement, parfois d'épuisement, mais aussi ses moments d'enthousiasme, d'entraides et ses belles réussites collectives. Le parcours se termine en cette fin d'année 2020. En ce mois de décembre, nous franchissons en effet collectivement la ligne d'arrivée, heureux d'avoir participé à cette belle aventure MiPihienne. Bravo à tous !

Eric Sénéchal, Pilote du projet CAP2020 du MiPih



2.3 Prix des Bonnes Pratiques pour la forge logicielle

Le 4 février 2020, le MiPih a obtenu le Prix national des Bonnes Pratiques dans la catégorie des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI), lors de la cérémonie nationale organisée par l'association France Qualité.

Le prix récompense la Forge logicielle, un ensemble d'outils d'ingénierie logicielle associés à des pratiques collaboratives, au service de la qualité de son ERP Prodigé. Ces outils visent à garantir un niveau d'efficacité optimale, à travers une cohérence à la fois fonctionnelle et technique de l'ERP. En 7 ans, ils ont permis de réduire le délai de livraison des livrables par 25, tout en favorisant le partage des compétences et les synergies entre les équipes, au bénéfice in fine des adhérents du MiPih.

Olivier Momas,

Directeur de l'Ingénierie Logicielle & Industrialisation, MiPih

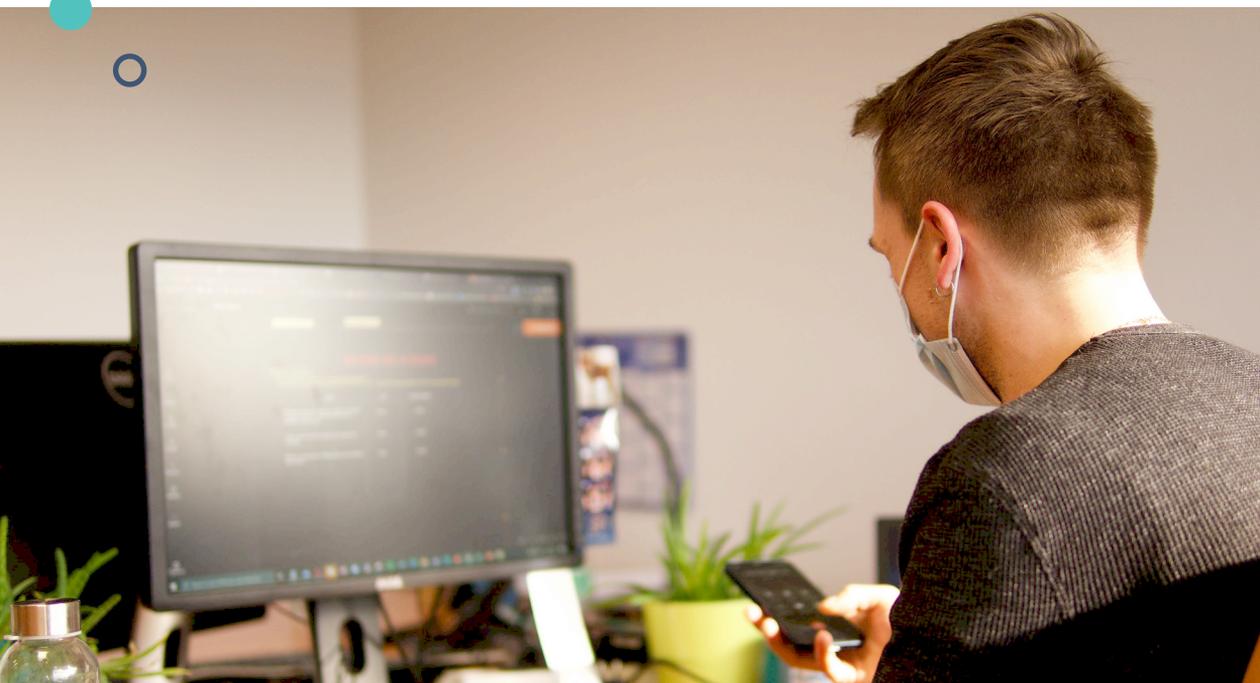


Le Prix des Bonnes Pratiques est une reconnaissance forte des compétences développées par nos développeurs pour concilier les méthodes agiles et les enjeux de qualité de nos outils. Il vient récompenser les innovations collectives mises en place et reconnaît le savoir faire de nos équipes !

Cathy Étienne,

Directrice de la Relation Client et Responsable Qualité, MiPih

L'obtention de ce prix traduit notre attachement à la démarche d'amélioration continue et notre ambition permanente de l'état de l'art. A ce titre, elle s'inscrit parfaitement dans la culture d'entreprise du MiPih.



3. Le renforcement des partenariats public - public

Les savoir-faire et expertises de nos groupements respectifs, sont des atouts essentiels pour servir pleinement les besoins de nos adhérents et membres. Nos valeurs communes et l'importance du service public sont un gage important de réussite commune.

3.1 La coopération MiPih - SIB



Depuis de nombreuses années le SIB est un partenaire privilégié du MiPih. Afin d'accompagner ses propres adhérents dans la modernisation de leurs systèmes d'information et dans leurs convergences des SI, le SIB diffuse les produits du MiPih.

Grâce à cette collaboration sur plusieurs territoires ciblés, en 2020 164 établissements de santé ont bénéficié de nos solutions liées à la gestion économique et financière, la gestion des ressources humaines, et la gestion du patient.

Dans un contexte de nécessité des valeurs publiques, les directions générales du SIB et du MiPih ont partagé leur volonté de renforcer ce partenariat historique afin de soutenir les enjeux de transformation numérique des établissements de santé.



3.2. La coopération MiPih – SILPC



En 2020, le MiPih et le SILPC se sont associés pour mutualiser leurs expertises au service des établissements de santé. Les 2 groupements publics ont en effet formalisé leur collaboration, en signant une convention de diffusion par le SILPC de l'ensemble des solutions du MiPih.

Grâce à ce partenariat, les adhérents du SILPC et du MiPih pourront bénéficier de l'expertise conjuguée des deux groupements et d'une accélération des déploiements des projets.

Ensemble, les structures publiques s'organisent pour adresser tous les territoires.

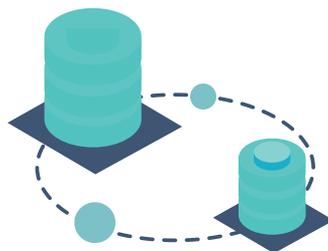


3.3 Partenariat Université Amiens / CNRS

A cœur de s'ancrer dans ses écosystèmes de proximité, le MiPih a engagé en 2020 un partenariat avec l'Université Picardie Jules Verne (UPJV), acteur majeur de l'éducation et de la recherche en région Hauts-de-France. Ce partenariat pluriannuel porte trois conventions et projets orientés autour de la data.

Le premier concerne l'installation d'une infrastructure de stockage de données au sein du datacenter amiénois du MiPih, dans le cadre du projet européen BIG-MAP mené par le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). En effet, 6 unités de recherche de l'UPJV sont associées au CNRS.

Le deuxième est un projet d'hébergement de la plateforme MATRICS, dont l'objectif est de mettre au service de la recherche et du monde socio-économique un lieu unique de ressources en sciences du numérique.



Enfin, le MiPih s'est associé avec l'UPJV et plus largement le CHU Amiens-Picardie, l'Université d'Artois et l'Université du Littoral Côte d'Opale dans le cadre du projet de Centre de Calcul InterRégional pour l'Énergie et la Santé (C2IRES).

Ce projet d'investissement et de structuration des moyens de stockage national s'inscrit dans une volonté de structuration sur le long terme et de soutien à l'activité économique des territoires par l'innovation et la Recherche. Le consortium a candidaté au projet avec la volonté de décliner une offre de services numériques de calcul et de stockage inédite en France. Cette offre de services bénéficierait à tous et se veut principalement à destination des acteurs de la Recherche publique mais également aux entreprises, collectivités, etc.



Le 1er octobre 2020, l'UPJV, le CNRS et le MiPih ont officiellement lancé leur partenariat en signant un accord de coopération.

4. L'investissement permanent sur les enjeux du numérique en santé

Implanté dans 4 régions - Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Grand-Est et Hauts-de-France - le MiPih continue de développer son ancrage, au service de coopérations et partenariats ambitieux, essentiellement publics-publics, pour faire avancer le numérique en santé sur les territoires.

4.1 Participation aux écosystèmes territoriaux

Occitanie Data

En 2020, le GIP a notamment adhéré à l'Association de préfiguration d'Occitanie Data, qui œuvre essentiellement pour la construction d'un cadre souverain et éthique pour la donnée de santé.

Son adhésion à l'association s'est traduite par un investissement dans les instances et projets. En effet, le MiPih s'est engagé dans la Commission Éthique à l'initiative de la Charte Éthique de la Donnée ainsi que dans le Groupe de Travail Covid permettant d'identifier et de tester la démarche éthique sur des cas d'usages. Aussi, il a participé au groupe de travail « Structure Cible » permettant de choisir la forme juridique de création du pôle d'économie de la donnée et a mis à disposition de l'ensemble des acteurs son expérience pour progresser dans les travaux.

Cette participation active et soutenue s'est traduite par l'élection de Charlotte Hammel, en charge des affaires juridiques et institutionnelles du MiPih, au bureau restreint de l'Association d'Occitanie Data en décembre 2020.

Stéphane Lefèvre,

Administrateur d'Occitanie Data,
Directeur Général Adjoint du MiPih

« La dynamique qui existe au sein d'Occitanie Data permet de riches échanges entre collectivités locales, universités, start-ups et entreprises autour de la création d'un environnement éthique de la donnée. Cela nous donne l'occasion d'élaborer ensemble les règles qui permettront d'inscrire le numérique et les nouvelles technologies dans une logique de transparence et de confiance indispensable à leur développement. Le fort investissement et l'énergie de ses équipes, et le succès que l'Association rencontre sont autant d'indicateurs positifs de l'intérêt de la démarche. »



Charlotte Hammel,

Secrétaire du Bureau restreint,
Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles du MiPih

« La mise en place d'une économie de la donnée construite sur l'Éthique et le droit des usagers dès l'émergence de cas d'usages permet de mettre en œuvre une chaîne de confiance indispensable depuis l'amont de la conception des solutions jusqu'à la conservation et sécurisation des données traitées. Ainsi, ce qui est au cœur des ambitions d'Occitanie data nous permet d'incarner les principes de sécurité des données et de confiance dans les systèmes d'information et d'hébergement qui nous sont chers et fondent notre lien avec nos adhérents. Rejoindre Occitanie Data était donc une continuation logique de notre politique relative à la préservation des données de nos adhérents et de nos valeurs. »

Cluster Amiens

Le MiPih a rejoint l'association Amiens Cluster, qui regroupe trois clusters et œuvre pour une stratégie territoriale globale sur trois domaines : la e-santé, le numérique et l'énergie.

Par cette adhésion, le GIP a en effet souhaité contribuer à l'écosystème local grâce à ses expertises fortes en systèmes d'information et IT.



Concernant le numérique, le MiPih a ainsi proposé en 2020 ses services d'hébergement aux startups incubées et affiliées, afin de leur partager ses connaissances en matière de gestion des données, d'interopérabilité, etc.

Des rencontres ont ainsi été organisées avec elles et la startup BOROSE a fait confiance au MiPih pour l'hébergement de ses données.

D'autres ont d'ores et déjà contacté le MiPih pour ses compétences RGPD.

Sur le territoire de l'énergie, MiPih s'est associée au projet de la Ville d'Amiens : « **Amiens ville autonome en 2050** ». Des rencontres et partages ont été organisés dans l'agence amiénoise, en septembre 2020.



Enfin, dans le domaine de la e-santé, des synergies se sont dessinées : réponses à des appels à projets, échanges autour d'un projet Hackathon data santé, etc. Ces initiatives se poursuivront en 2021.



Amiens Métropole, le CHU d'Amiens, Le Cluster/Incubateur Amiénois, l'Université Picardie Jules Verne et le MiPih sont en synergie pour porter des projets locaux ou nationaux, dans le domaine de la santé ou de l'énergie.

Le partenariat entre l'UPJV et le MiPih, basé sur l'hébergement de plateformes de recherche, est l'exemple même de l'ouverture aux Systèmes d'Information autres que nous souhaitions pour le MiPih.

Le MiPih est également impliqué dans le projet « Amiens, ville autonome en énergie en 2050 », mixant Recherche santé et énergie.

Enfin, les relations de proximité avec le Cluster vont nous permettre de promouvoir la coopération entre l'écosystème des startups, MiPih et ses adhérents dans un contexte RSE. De beaux projets à venir !

Marie Claire Larose,

Directrice de la Transformation
& Responsable du site d'Amiens, MiPih

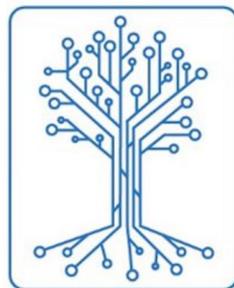


4.2 Notre participation aux politiques publiques

GAIA-X

Engagé aux côtés des acteurs du numérique en santé et des pouvoirs publics, le MiPih a rejoint en 2020 le consortium GAIA-X en qualité de Day 1 member (membre du premier jour). Initié par et pour l'Europe, GAIA-X vise à créer et construire une infrastructure de données à la fois fiable, performante, compétitive et sécurisée, afin de répondre aux enjeux liés aux données industrielles et à leur exploitation.

Dans le secteur de la santé, le consortium offre l'opportunité de relever les défis de l'exploitation des données de santé, en respectant quatre critères : ouverture, interopérabilité, transparence et confiance. Une journée de lancement a été organisée en décembre 2020.



GAIA-X

ASINHPA

Un nouveau temps fort de l'année 2020 porte sur l'action de l'Association des Structures d'Informatique Hospitalières Publiques Autonomes (ASINHPA), présidée par Mostafa Lassik, directeur général du MiPih. Regroupant des industriels, éditeurs publics, l'association œuvre dans la préservation des valeurs de service public et de la qualité dans le domaine de l'informatique hospitalière.



Membre du Comité des Industriels en Santé, l'ASINHPA a participé activement en 2020 à l'ensemble des groupes de travail pilotés par la Délégation Ministérielle au Numérique en Santé pour promouvoir les intérêts de ses membres et de leurs adhérents dans les politiques publiques du Numérique en Santé. Tous ses membres, dont le MiPih, ont été précurseurs dans l'adoption de la Charte e-Santé, la préfiguration de l'outil de référencement Convergence ou l'accélération du déploiement de l'Identité Nationale de Santé et de la Messagerie sécurisée de santé.

4.3 Une offre à l'état de l'art

Pilote convergence



agence du numérique en santé
5, rue Georges Pisard - 75015 Paris



Lancé en septembre à l'initiative de l'Agence du Numérique en Santé (ANS), Convergence est un outil pédagogique permettant aux industriels de mesurer la conformité de leurs solutions à la doctrine technique du numérique en santé.

Ses résultats, publiés en décembre 2020, permettent aux pouvoirs publics d'évaluer le degré de maturité des systèmes d'information du secteur et d'adopter un plan d'actions au plus près des besoins, en vue d'améliorer les SI de santé durablement.

Le MiPih, s'est engagé auprès des pouvoirs publics pour la promotion de la stratégie nationale du numérique en santé. En effet, il a participé à la phase pilote de co-construction de l'outil Convergence, dans sa version adaptée au secteur industriel, puis s'est enrôlé dans la démarche d'auto-évaluation.

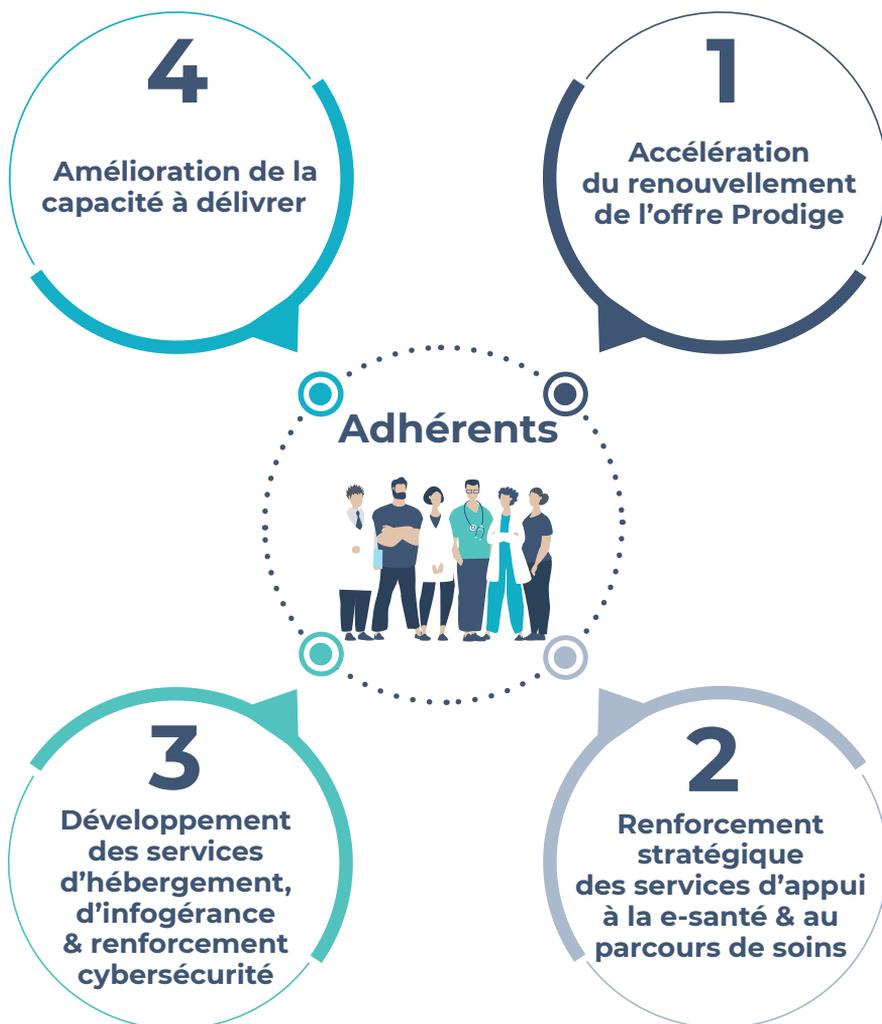


Nous souhaitons saluer les équipes de l'Agence du Numérique en Santé pour leur engagement, leur professionnalisme et leur soutien. Convergence est aujourd'hui ouvert à tous les acteurs. Il sera un outil essentiel de la collaboration entre les pouvoirs publics et les éditeurs. Il contribuera également à la dynamique de conformité aux référentiels, favorisant ainsi le déploiement de la e-santé en France.

Mostafa Lassik, Directeur Général du MiPih



Orientations politiques



Cyril Klein,
Directeur Délégué à la Stratégie
et à la Transformation



Développer une stratégie d'entreprise

Un contexte sanitaire, politique et économique inédit

Depuis plusieurs mois, les conférences, publications et annonces sur le numérique en santé se multiplient et témoignent des enjeux politiques et de santé publique portés par la e-santé.

Cette évolution vers le digital est essentielle pour répondre aux nombreux défis auxquels notre système de santé fait face : l'explosion des maladies chroniques, le vieillissement de la population, l'évolution du nombre de soignants sur le territoire, la soutenabilité économique du système de santé et les nouveaux défis sanitaires et sociaux.

Dans ce contexte, la crise sanitaire apparaît comme un puissant révélateur et vient balayer les habitudes, bousculer les usages. Elle met en lumière tout le potentiel du numérique au service du quotidien des professionnels de santé, des décideurs, des patients et des citoyens. Cette période extraordinaire a été l'occasion d'un recours massif à des initiatives innovantes et d'une accélération de la transformation numérique.

Au travers de la Délégation ministérielle du Numérique en Santé, et de la feuille de route « Accélérer le virage numérique en santé », les pouvoirs publics s'efforcent de structurer et d'organiser cette dynamique, dans laquelle le MiPih doit se préparer à tenir un rôle de premier plan.

Un secteur attractif, des opportunités, une concurrence accrue

Le cabinet McKinsey et l'institut Montaigne ont évalué récemment le marché français de la e-santé à 20 milliards d'euros, et l'État annonce via le Ségur de la santé, des investissements sans précédents sur le numérique.

La filière santé est composée d'une multitude d'acteurs : les start-ups, les PME (petites et moyennes entreprises), les ETI (entreprises de taille intermédiaire) et les grands groupes. Ce marché se transforme rapidement et attire de nouveaux entrants qui viennent bouleverser la donne pour les acteurs traditionnels.

Le MiPih a réussi à renforcer sa position dans le contexte de mise en œuvre des GHT et de la convergence des SI. Nous devons maintenant préparer l'avenir, organiser une nouvelle page de notre histoire et affirmer ainsi une nouvelle ambition.

Un nouveau projet d'entreprise en construction.

La décision de mettre en place une Direction de la Stratégie et de la Transformation et de lancer un projet d'entreprise est un acte managérial fort. Il s'agit de nous donner collectivement les moyens de voir notre entreprise dans sa globalité et d'en définir une vision à moyen terme. Notre projet d'entreprise, ACTIV 21-25, est une démarche collaborative, construite avec la participation de tous : collaborateurs, administrateurs, adhérents, partenaires.

Ce projet va nous permettre de

- Donner une orientation de politique générale
- Prendre des options stratégiques éclairées
- Décliner ces options en plans opérationnels
- Concentrer les énergies
- Renforcer la cohérence et l'alignement
- Accompanyer la transformation de l'entreprise

Notre stratégie d'entreprise sera l'occasion de réaffirmer notre identité de structure publique, de coopération au service de nos adhérents, d'inscrire notre avenir dans une démarche durable et responsable et de donner du sens à nos actions individuelles et collectives.

Feuille de route Numérique

ENGAGÉ POUR
LA E-SANTÉ



Identité Nationale de Santé



Grand sujet de la feuille de route Ma Santé 2022, l'Identité Nationale de Santé a représenté un temps fort pour le MiPih en 2020.

En effet, le 10 juin, le MiPih a obtenu l'autorisation Identifiant National de Santé intégré (INSi) pour son logiciel de Gestion Administrative du Patient Pastel.

Le téléservice INSi permet aux acteurs de santé et du médico-social de fiabiliser l'identification du patient par l'obtention de l'INS et des traits d'identité de référence.

Depuis novembre 2019, le MiPih fait partie d'un groupe de travail de co-construction, le premier à concevoir les modalités de ce déploiement, à le réaliser et à entreprendre sa qualification.

Dès le mois d'octobre 2020, la production des INS a été effective sur trois établissements expérimentateurs : l'AP-HM, le centre hospitalier d'Aubagne et le CHR d'Orléans.

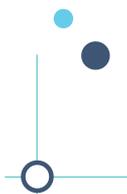


La qualification de l'Identité Nationale de Santé (INS) basée sur le téléservice INSi qui met à leur disposition les traits d'identité de référence du Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP), va aider les établissements à améliorer la qualité de leurs identités. Après plusieurs mois de qualification, l'utilité de l'INS s'est déjà révélée patente pour la Cellule Identito-Vigilance (CIV) de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille (AP-HM). C'est donc un cercle vertueux qui se met en place.



Jérôme Manzanares,

Directeur de l'offre Gestion du Patient,
MiPih



Appel à candidatures ENS avec Digi Hosp

En novembre 2020, le GIE SESAM-Vitale a lancé un appel à candidature en partenariat avec le ministère des Solidarités et de la Santé, l'Assurance Maladie et l'Agence du numérique en santé pour proposer les futurs services référencés dans l'Espace numérique de santé (ENS).

Déjà engagé en faveur de la transformation numérique - étant signataire de la charte « **Engagé pour la santé** » le MiPih a candidaté avec sa solution de portail patient, Digi Hosp Patient (ex Mon Dossier en ligne).

Le MiPih fait partie des 30 éditeurs qui participeront tout au long de l'année au processus de référencement pilote sur le catalogue de services de l'ENS, afin de tester les conditions de référencement sur le store, à sa mise en oeuvre annoncée au 1er janvier 2022.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

sesam-vitale

Le Mans, le 17 février 2021

Résultats de l'appel à candidature pour le Store Espace Numérique de Santé : préparer l'intégration des services référencés



Fin novembre, en partenariat avec le ministère des Solidarités et de la Santé, l'Assurance Maladie et l'Agence du numérique en santé, le GIE SESAM-Vitale a lancé un appel à candidature à destination de tous les acteurs du numérique en santé pour construire ensemble les services de demain. Il s'agit d'une part de concevoir, avec les acteurs du terrain, les modalités d'échange entre les applications utilisées par les usagers et l'Espace numérique de santé (ENS), et d'autre part de constituer une version du processus de référencement au Store de l'ENS.

30 dossiers retenus

Cet appel à candidature a suscité un enthousiasme de la part des industriels du secteur du numérique en Santé, **117 industriels** ont postulé, soit 138 dossiers dans des domaines aussi divers que la **télémedecine**, la **prise de rendez-vous**, le **bien-être**, le **suivi de pathologies**, la **coordination des soins** ou la **prévention**, entre autres. 30 dossiers ont été retenus. Les services proposés représentent les cas d'usage représentatifs du terrain, apportant de la valeur ajoutée à l'utilisateur pour le suivi de sa santé.



En pleine crise sanitaire, le MiPih a décidé de faire évoluer son offre de dossier en ligne pour la transformer en une solution de e-admission proposant des services 100 % digitaux. Cette offre répond à la volonté d'améliorer l'expérience patient au bénéfice de l'image de nos adhérents. Dans ce contexte, il devenait évident de pouvoir proposer cette solution sur le store de l'ENS concourant à un enjeu de simplification des usages pour la réduction des passages administratifs aux bureaux des admissions.

Fabienne Guilbot,
Directrice du Programme de
Renouvellement, MiPih



Déclaration Sociale Nominative

Après une phase pilote opérée en forte coopération avec le CHU de Toulouse, le MiPih a pu mettre en production la Déclaration Sociale Nominative pour 19 établissements de santé au 1er janvier 2021, dont notamment l'AP-HM.

Ces adhérents représentent plus de **70 000 agents** qui bénéficient dès cette année du dispositif.

Déjà obligatoire pour le secteur privé depuis 2017, la DSN consiste à télédéclarer les données de paie aux organismes sociaux concernés. Elle fera partie du quotidien de l'ensemble des établissements du secteur public et de leurs agents au 1er janvier 2022.

En 2021, le MiPih poursuivra son accompagnement à la digitalisation des RH et de la paie hospitalières en allouant des renforts supplémentaires pour concrétiser le passage en DSN de **249 établissements adhérents**.



Durant l'année 2020, le MiPih s'est fortement engagé pour accompagner les établissements pour la transmission des Données Sociales Nominatives. Les équipes ont été mobilisées auprès des instances et notamment du GIP MDS dans les phases de construction de la solution DSN adaptée au périmètre Public Hospitalier.

La mobilisation importante a été poursuivie dans l'accompagnement du CHU de Toulouse durant la phase Pilote, sur toute l'année, qui a permis d'identifier des cas particuliers dans la Fonction Publique Hospitalière et ainsi d'adapter les outils. Enfin, une forte mobilisation des équipes dans cette première phase de déploiement a permis de réussir le passage en production courante stabilisée sur 19 établissements en janvier 2021. Nos adhérents peuvent donc compter sur l'engagement et la mobilisation de nos équipes pour mener à terme le passage en DSN en janvier 2022, fort de notre expérience au travers de nos projets conduits depuis 2020.

Philippe Pauwels,

Directeur de l'offre GRH (par intérim),
MiPih



Renouvellement de l'offre

Le renouvellement de l'offre s'accélère avec la définition d'un programme de travail ambitieux sur les 3 ans à venir, permettant au MiPih de donner de la visibilité à ses adhérents et de prioriser les activités de front office sur l'ensemble de nos domaines administratifs.

Le renouvellement se fonde sur le retour d'expérience de nos utilisateurs :

Nos adhérents étant les meilleurs connaisseurs de leurs problématiques, les utilisateurs seront systématiquement associés à l'élaboration des solutions proposées au travers de démarches collaboratives.

Afin d'optimiser l'expérience utilisateur, le MiPih a fait le choix d'un accompagnement extérieur sur le design des interfaces utilisateurs.

Pour faciliter la mise en œuvre de cette nouvelle offre, le MiPih s'appuiera sur deux nouvelles directions : la Direction du Programme de Renouvellement, regroupant les moyens de qualification des besoins et de développement à temps plein, et la Direction de l'Ingénierie Logicielle et de l'Industrialisation, dont l'objectif est d'harmoniser les infrastructures et outils techniques et d'en industrialiser la mise en œuvre.



Une offre intégrée, fondée sur une plateforme technique et des référentiels uniques partagés :

multi-ej

multi-statut

multi-régime comptable

multi-GHT

Les 5 piliers de notre offre :

Sécurité



Connectivité



Innovation



Fiabilité



Mobilité



Ils nous ont rejoint en 2020 :

Centre Hospitalier Ain Val de Saône de Pont de Veyle (01),

Hôpital Pierre Groues de Barcelonnette (04),

Groupement de coopération sanitaire de biologie du territoire de l'Ariège (09),

EHPAD Saint Vincent de Rieux Minervois (11),

Hôpitaux des Portes de Camargue de Tarascon (13),

Centre Hospitalier Edmond Garcin à Aubagne (13),

Centre Hospitalier de Salon de Provence (13),

EHPAD La Vallée des Baux de Maussane Les Alpilles (13),

Ville de Marseille (13).

Hôpitaux du Sud-Charente à Barbezieux Saint Hilaire (16),

Centre Hospitalier de Ruffec (16),

Centre Hospitalier de Cornouaille de Quimper (29),

Centre Hospitalier Michel Perret de Tullins (38),

Centre Hospitalier Gériatrique de Saint Geoire en Valdaine (38),

Centre Hospitalier Simone Veil de Blois, établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire Santé (41),

Groupement de Coopération de Santé Escalade de Blois (41)

Centre Hospitalier Spécialisé de Blain (44),

Centre Hospitalier de l'agglomération Montargoise de Amilly (45),

Centre Hospitalier de Sully sur Loire (45),

Centre Hospitalier Lour Picou de Beaugency (45),

Centre Hospitalier Pierre Dezarnaulds de Gien (45),

EHPAD Le Champagnier de Meung sur Loire (45),

Centre Hospitalier de Casteljaloux (47),

EHPAD de Venteuilh de Le Mas d'Agenais (47),

Centre Hospitalier Geneviève de Gaulle Anthonioz de Saint Dizier (52),

Centre Hospitalier Spécialisé de la Haute-Marne de Saint Dizier (52),

Centre Hospitalier Intercommunal de Verdun Saint Mihiel de Verdun (55),

Centre Hospitalier d'Oloron Sainte-Marie-Oloron (64),

Groupement de coopération sanitaire, Relais Santé Pyrénées Tarbes (65),

Centre Hospitalier d'Erstein-Ville à Erstein (67),

Etablissement public de santé Alsace Nord EPSAN de Brumath (67),

EHPAD de Bouxwiller (67),

EHPAD Schauenburg de Hochenfelden (67),

EHPAD la Résidence du Parc de Lingolsheim (67),

EHPAD de Sarre Union (67),

Foyer de la jeunesse Charles Frey de Strasbourg (67)

Hôpital de Ribeauvillé (68),

EHPAD de Dannemarie (68),

EHPAD Le Castel Blanc de Masevaux (68),

Centre départemental de Repos et Soins CRDS de Colmar (68),

Centre Hospitalier de Belleville (69),

Centre Hospitalier Le Mans, établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (72),

Fondation Léopold Bellan de Paris (75),

Fonds de Recherche et innovation de la FHF (75),

Centre Hospitalier Intercommunal Elbeuf/Louviers/Val de Reuil (76),

Centre Hospitalier de l'Austreberthe à Barentin (76),

Centre Hospitalier Fernand Langlois Neufchatel en Bray (76),

Centre Hospitalier de la Mauldre de Jouars Pontchartrain (78),

Centre Hospitalier de Plaisir (78),

Centre Hospitalier de Rambouillet (78),

Centre Hospitalier de Versailles (78),

Hôpital Philippe Dugue de Chevreuse (78),

Hôpital de Pédiatrie et de rééducation de Bullion (78),

Centre Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme de Amiens (80),

Mutuelle Complémentaire d'Alsace de Colmar (68),

GIE IMSA de Montauban (82),

Centre Hospitalier Spécialisé de Montfavet en Avignon (84),

Groupement De Coopération Sanitaire de Moyens du Clermontois de Clermont de l'Oise (60),

Centre Hospitalier Intercommunal André Grégoire de Montreuil (93)

Centre Hospitalier Intercommunal de Le Raincy-Montfermeil de Montfermeil (93) constituant le GHT Grand Paris Nord Est,

Centre Hospitalier Intercommunal Robert Ballanger de Aulnay sous Bois (93),

Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve Saint George (94),

Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil (94),

Hôpital Gériatrique Fondation Chantepie Mancier de L'Isle Adam (95),

Association urgence rénale de la Réunion (97),

**Chaque jour aux côtés des territoires de santé
et de leurs acteurs.**



contact@mipih.fr
www.mipih.fr

183 quai de Brazza
33 100 Bordeaux

2 bis impasse Michel Labrousse
31 036 Toulouse Cedex 1



45 Boulevard Ambroise Paré
80 000 Amiens

41-43 avenue Hoche
51 100 Reims